



# **PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS DE REAU**



# 2015/2016

## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| Presentation .....                            | 3  |
| La ville.....                                 | 3  |
| La structure.....                             | 4  |
| Les modalités d'accueil.....                  | 4  |
| Les locaux .....                              | 4  |
| Les autres structures municipales.....        | 5  |
| Dans la ville.....                            | 5  |
| Les orientations educatives .....             | 5  |
| Projet Educatif Territorial .....             | 6  |
| Les objectifs éducatifs du PEDT .....         | 6  |
| les objectifs.....                            | 6  |
| Objectifs definis .....                       | 6  |
| Les moyens mis en place.....                  | 6  |
| Les moyens.....                               | 11 |
| Les moyens matériels .....                    | 11 |
| Les Moyens financiers.....                    | 11 |
| Les moyens humains .....                      | 11 |
| Rôle de l'animateur .....                     | 11 |
| Les valeurs de<br>l'UFCV.....                 | 12 |
| Les principales fonctions de l'animateur..... | 13 |
| Rôle du directeur .....                       | 14 |
| fonctionnement.....                           | 14 |
| Le rassemblement.....                         | 15 |
| Temps d'animation.....                        | 15 |
| JOURNEE TYPE .....                            | 18 |
| Pour finir... ..                              | 19 |
| Le non négociable .....                       | 19 |

## PRESENTATION

### LA VILLE

Réau est une petite commune du nord de la France, située dans le département de la Seine-et-Marne et de la région Île-de-France. Elle fait partie du Syndicat d'agglomération nouvelle de « Sénart Ville Nouvelle ». Les habitants et habitantes de la commune de Réau sont appelés les Réaltais et les Réaltaises.

Les 1 046 habitants du village de Réau vivent sur une superficie totale de 13 km<sup>2</sup> avec une densité de 80 habitants par km<sup>2</sup> et une moyenne d'altitude de 90 m. Depuis le dernier recensement de 1999 à 2008, la population est passée de 704 à 1 046 et a fortement augmenté de 48,58%. Les villes voisines sont Moissy-Cramayel, Évry-Grégy-sur-Yerre, Limoges-Fourches, Vert-Saint-Denis, Montereau-sur-le-Jard.

La grande ville la plus proche de Réau est Savigny-le-Temple et se trouve à 5 kilomètres au nord à vol d'oiseau.

La gare la plus proche de Réau se trouve à Cesson (5 kilomètres), Savigny-le-Temple (3 kilomètres), Lieusaint (5 kilomètres), Melun (10 kilomètres), Le Mée-sur-Seine (8kilomètres).

Le maire actuel du village de Réau est Alain Auzet.



## LA STRUCTURE

### LES MODALITES D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs regroupe les enfants de l'école

Celui-ci accueille entre 10 et 20 enfants de 3 à 10 ans, fonctionnant dans les locaux de l'école le mercredi de 12h30 à 18h30.



### LES LOCAUX

L'accueil de loisirs est composé de :

- ✚ Une cour aménagée
- ✚ Une salle aménagée : lecture ; puzzle..
- ✚ Une salle aménagée : logos, dessins ; accueil des familles
- ✚ Une salle aménagée : activités manuelles, coin cuisine...
- ✚ Un grand réfectoire en commun avec l'école
- ✚ Des sanitaires en commun avec l'école
- ✚ Un bureau
- ✚ Un dortoir

### LES AUTRES STRUCTURES MUNICIPALES

#### *Dans la ville*

- Les équipements collectifs
- ❖ Des établissements scolaires

Ecole primaire et maternel LA COLOMBE

- ❖ Des équipements sportifs

Stade municipal

- ❖ Des équipements culturels et de loisirs
- Salle des fêtes de Réau

➤ Le tissu associatif

La commune de Réau accueille plusieurs associations qui ont pour objectif de dynamiser et de diversifier la vie culturelle et associative du village :

- ❖ -associations sportives : Vitadance, Qi Gong, Taëkwondo, golf, Réau Sport Loisirs

## LES ORIENTATIONS EDUCATIVES

### PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

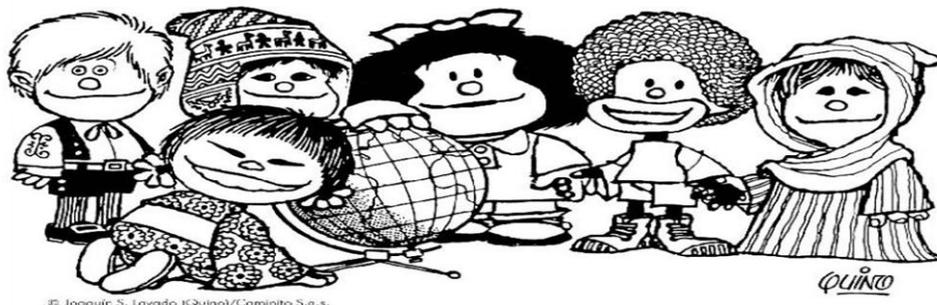
L'équipe a organisée son projet pédagogique en concordance avec les orientations éducatives de l'UFCV et de la commune de REAU, via le PEdT.

Il est important d'avoir sur l'accueil un projet éducatif et d'écrire un projet pédagogique afin de fixer nos objectifs. Ceci est fait dès le début de l'année pour le bien-être des enfants, et l'entente des adultes.

## LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT

### *Développer des actions liées à la citoyenneté*

Les activités mises en place dans le cadre du PEDT doivent également permettre à l'enfant d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité personnelle et collective afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit.



© Joaquín S. Lavado (Quino)/Cominito S.a.s.

## *Développer l'éducation à la santé et au bien être dans toutes les actions éducatives.*

il s'agit de mettre en place des activités visant à sensibiliser les enfants dans le domaine de la nutrition ainsi qu'aux bénéfices d'une activité sportive régulière.

### **LES OBJECTIFS**

#### **OBJECTIFS DEFINIS**

- Permettre à chaque enfant d'acquérir les connaissances indispensables délivrées par l'école dans les meilleures conditions.
- Améliorer les résultats scolaires des élèves de Réau à travers les projets d'école.
- Permettre à chaque enfant de s'épanouir de manière individuelle et collective.

#### **LES MOYENS MIS EN PLACE**

##### *Assurer la sécurité physique, morale et affective :*

Avant toute chose l'enfant doit se sentir en confiance auprès des adultes qui l'entourent et dans son environnement pour s'épanouir auprès des autres.

L'enfant devra disposer de suffisamment de temps pour manger tranquillement, ce sera le moment d'apprendre selon ses capacités à se servir des différents ustensiles de la table avec accompagnement de l'animateur, en fonction de son âge.

Le repas est un moment privilégié pour les échanges mais aussi pour récupérer, assimiler sa matinée. Il est donc nécessaire de se restaurer dans le calme. Nous encouragerons les enfants à goûter à tous les plats. Il ne s'agira pas de les forcer mais de les amener à le faire de manière ludique. Nous tiendrons compte des régimes alimentaires (Cf PAI).

Il est nécessaire d'accompagner les enfants (maternels) aux toilettes pour leurs apprendre les règles d'hygiène (s'essuyer les fesses, se laver les mains...) pour qu'ils puissent être en mesure de le faire seul. Le nez qui coule, les mains sales sont non seulement une question d'hygiène, mais aussi une question d'image pour soi et les autres; nous veillerons donc à ces détails.

Le repos est un moment important pour la croissance d'un enfant cela lui permet de retrouver des forces, de récupérer de son activité, de se construire. Différents temps calmes sont proposés après le déjeuner, les enfants pourront soit faire une sieste, soit faire une activité (jeu de société, lecture, vidéo, salle relax...). Les enfants pourront se reposer dans les coins aménagés à cet effet tout au long de la journée.

L'enfant a un très fort besoin de bouger. Canaliser son énergie lui demande un très grand effort qui est limité dans le temps. Il est donc nécessaire d'alterner des moments calmes et des temps dynamiques.



#### *Sécurité affective et morale*

Il est important que nous aidions les enfants à clarifier le cadre dans lequel il va évoluer en lui fournissant des repères humains, dans le temps et dans le déroulement de la journée pour qu'il puisse agir en toute sécurité et prendre des responsabilités (en fonction de son âge, bien sûr!).

L'enfant a besoin de bienveillance de la part des adultes.

Afin de respecter le rythme de chacun, nous fonctionnons en groupe cependant pour certaines animations nous mixerons les deux groupes (rassemblement, grand jeu, activités...). Bien évidemment, les animateurs s'adapteront aux capacités de chacun.

Chaque enfant sera accueilli de manière individuelle et devra avoir l'impression d'être attendu par le groupe afin qu'il se sente reconnu. Gardons toujours à l'esprit que le groupe est constitué d'individus tous différents. L'aménagement des pièces et leur utilisation seront bien déterminés et variés afin que chaque enfant puisse s'y rendre librement et répondre à ces besoins :

- Besoin de jouer seul ou en groupe.
- Besoin de se reposer ou de se dépenser.
- Besoin d'imiter ou de créer.
- Besoin de se détendre ou de s'exprimer....

La journée sera rythmée par des moments clés afin que les enfants puissent avoir un repère dans le temps.

Les enfants doivent pouvoir compter sur les adultes pour faire respecter les règles de vie ainsi que le « non négociable ». Ces règles doivent être connues par les enfants. Il est donc nécessaire de prévoir un temps spécifique avec eux pour les mettre en place. Elles doivent être visibles pour les publics par le biais de supports adaptés.

L'attention des adultes est permanente afin d'assurer la sécurité de chacun. Il doit trouver la bonne distance entre l'enfant et lui pour lui prodiguer soin et attention (paroles, gestes rassurants, regards attentifs).



#### *Permettre à l'enfant de s'épanouir :*

L'enfant doit être reconnu, entendu pour se sentir bien dans son être.

Le jeu est l'activité première et naturelle de l'enfant. Il est le principal outil de construction de sa personne. Il permet à l'enfant de se situer par rapport aux autres, de comprendre le monde et d'apprendre la vie. Pour cela : L'enfant a besoin pour s'épanouir d'être reconnu comme un individu à part entière, et en particulier par l'adulte. Il est donc primordial de prendre en considération et de répondre à une intervention, à un malaise, à un bobo, à une envie.....

Les activités doivent être variées en rythme car les enfants de 3 à 6 ans ont du mal à se concentrer très longtemps donc il paraît nécessaire d'alterner des moments calmes et des moments actifs.

Variés en contenu afin de satisfaire sa curiosité, pour que l'enfant puisse comprendre, toucher, observer, copier, reproduire, réfléchir, se questionner, sentir,

voir, lire, rêver, ..... si possible sortir des sentiers battus pour explorer, expérimenter, découvrir, s'enrichir.....

Les activités physiques et corporelles lui permettent de se connaître, développer son corps, se dépasser, exploiter ses compétences. Aussi l'adulte veillera à s'adapter au rythme de chacun.

Le terme activité est employée au sens large, celle ci n'est pas une finalité en soi. Elle est un moyen de découvrir, se découvrir des capacités, inventer, créer et découvrir les autres.

Les enfants auront accès aux différentes salles d'imitation tout au long de la journée afin qu'ils puissent jouer seul, avec l'autre, avec les autres, de façon organisée par l'adulte ou non. Une activité « jeu libre » sera proposée en parallèle par un animateur.

L'imaginaire, les histoires, les chansons, les contes..... sont d'excellents moyens pour permettre à l'enfant de s'exprimer sur ce qu'il ressent, de vivre des émotions, d'inventer la suite des événements. Les thématiques proposées doivent donner la possibilité aux enfants de créer le déroulement, de proposer des besoins d'activités.

### *Favoriser l'esprit détente*

Savoir prendre le temps et surtout en laisser aux enfants pour qu'ils puissent bénéficier et profiter pleinement des moments de vie dans le centre.

Pour cela :

Nous aménagerons et décorerons nos salles de manière à ce qu'un esprit de détente et d'évasion règne.

Nous favoriserons l'évasion dans l'imaginaire par le biais de thématiques originales, pleine de surprises et interactive (avec les enfants). L'histoire sera le fil conducteur

tout au long de la journée. Des sensibilisations seront mises en place dans la journée de manière à relancer la dynamique.

L'équipe pédagogique s'organisera en mettant en place un rythme de vie adapté aux mercredis et qui ne ressemble pas à celui du rythme de classe. Ce rythme se doit d'être souple et sans trop de contraintes d'attente.

Chaque membre de l'équipe sera le garant de l'atmosphère, l'ambiance, le délire, le fun...qui régnera.

### *Impliquer les familles dans la vie du centre*

Les familles nous confient chaque jour leurs enfants, c'est pour cela que nous communiquerons afin de créer un lien et d'instaurer un climat de confiance. Les animateurs communiqueront de façon individuelle avec les parents, afin qu'ils puissent être informés sur la journée de leur enfant (repas, sieste, fatigue, bobos, activité ...).



Sur la structure, l'enfant a une vie collective sans le soutien familial, il a besoin de montrer ces capacités à ces parents pour être reconnu.

Pour cela :

- Des plannings d'activités et des panneaux d'informations seront installés à l'entrée de manière à ce que les familles puissent comprendre et s'intéresser à la journée de leurs enfants. La possibilité de discuter, rire, refléter des émotions donne de l'importance à ce qu'il vit sur la structure.

- Un accueil attentif et personnalisé (prise d'information, discussions **positives** sur l'enfant, considération des affaires confiées....) **le matin** comme **le soir** créer un climat de confiance, « Le mode de garde » prend un sens pédagogique pour l'évolution de l'enfant.

- Des spectacles, grands jeux ou portes ouvertes seront organisés en la présence des parents afin qu'ils partagent un moment avec leurs enfants au sein de la structure. De plus, les familles feront connaissance avec l'environnement humain et spatial du centre,

## LES MOYENS

### LES MOYENS MATERIELS

L'accueil de loisirs dispose de petits matériels pour mettre en place des activités socio-éducatives.

Il dispose de salles :

- Un bureau de direction
- Des salles d'activités
- Une salle de repos
- Un réfectoire

### LES MOYENS FINANCIERS

Le budget du centre est reparti en plusieurs lignes par enfant et par journée : alimentations, sorties, transport...

### LES MOYENS HUMAINS

L'équipe de compose de 2 animateurs et d'un directeur.

DROUIN STEVE directeur diplômée BAFA /BPJEPS DEJEPS

CARVALHO Ludwig diplômé BAFA

BA Hamady En cours de formation BAFA

## ROLE DE L'ANIMATEUR

*Les principales fonctions de l'animateur sont :*

- connaître les besoins de l'enfant et savoir y répondre
- assurer la Sécurité de l'enfant
- mettre en place des repères facilement identifiables
- respecter le rythme de vie du public accueilli
- respecter les choix de l'enfant, tout en fixant un cadre structurant
- lui permettre de s'exprimer, de créer
- le laisser jouer seul ou avec, l'accompagner, le guider, l'observer

## LES VALEURS DE L'UFCV

### L'engagement de la personne

L'UfCV invite chaque personne à se déterminer et à agir, à s'impliquer pour soi et pour les autres.

L'engagement, c'est prendre parti et agir pour une cause.

### L'action favorisant le lien social

L'UFCV privilégie, dans ses actions, l'ouverture et la relation à l'autre, l'acceptation des différences.

La construction et la réalisation de la personne s'éprouvent dans la rencontre et l'interaction avec les autres.

### La laïcité

L'UFCV souscrit à un principe de laïcité qui garantit à chacun des règles de vie sociale fondées sur les droits de l'Homme et les valeurs de la République.

### Le pluralisme

L'UfCV condamne toute idéologie qui nierait les fondements d'une société laïque se devant d'organiser l'expression du pluralisme et de reconnaître une égale légitimité à tous les courants de pensées, idéologies et doctrines (politiques, culturelles, religieuses...) respectant les droits de l'Homme.

Une conception de la société et de la personne qui guide les actions.

### L'UFCV agit prioritairement pour :

Combattre toute forme d'inégalité et d'exclusion et porter attention aux personnes les plus défavorisées ou fragilisées.

Favoriser la création de liens entre les générations et le développement d'actions de solidarité.



Accompagner les personnes dans leur droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.

Donner les moyens à chacun d'être acteur de sa vie et de se réaliser en agissant pour les autres.

Encourager la prise de responsabilités, le sens critique, et l'engagement volontaire et bénévole

#### *L'animateur et le directeur*

Les grands axes du projet pédagogique ayant été présentés lors d'un travail d'équipe, l'animateur doit y adhérer. Son action est donc cohérente par rapport aux objectifs pédagogiques.

L'animateur doit savoir se remettre en question et ne pas hésiter à interroger ou demander des conseils au directeur, ce dernier ayant aussi un rôle de formateur. Solliciter autrui, c'est faire preuve d'ouverture et d'envie d'évoluer.

#### *L'animateur et l'enfant*

L'animateur doit s'adapter aux besoins de l'enfant. Pour cela, un minimum de connaissances du public concerné est nécessaire. Il est disponible et à l'écoute. Il se comporte comme un adulte prêt à communiquer, à jouer avec les enfants et à les accompagner sans faire à leur place. Il est, à certains moments, capable de se mettre en retrait, en position d'observateur, afin de les laisser entre eux. En effet, les enfants ont besoin de se sentir responsables et autonomes, à leur niveau bien sûr, pour exister et se construire.

Cette position permettra alors à l'animateur de connaître son groupe, ses leaders, ainsi que l'attitude et la place de chacun dans cette micro société. Toutefois, il n'est pas totalement effacé non plus, ni laxiste car il impose le respect d'autrui et des règles de vie.

En cas de conflit, l'adulte doit savoir garder son calme ou justifier sa colère et être capable de gérer ses émotions. Il adapte son langage au public concerné et travaille sur la base du dialogue.

*Se poser, se calmer, s'expliquer et respecter l'autre.*

#### *L'animateur et l'équipe pédagogique*

Chaque animateur doit faire preuve de maturité et de prise d'initiatives. Il ne faut pas se laisser porter par une équipe mais en faire partie et être force de proposition. Chacun, avec sa personnalité et son caractère, doit être un « composant » de l'équipe. Il est indispensable que chaque animateur s'intègre au groupe afin d'aboutir à un travail cohérent dans les comportements et les propos (autorité, langage, etc.). Toute expérience, tout vécu peut enrichir une équipe à condition que chacun fasse preuve de tolérance, d'écoute et d'ouverture d'esprit.

*Respectons-nous les uns les autres.*



### ROLE DU DIRECTEUR

Le directeur DROUIN STEVE titulaire du Brevet Professionnel de la jeunesse des sports et de l'Education Populaire (BPJEPS) ainsi que du Diplôme d'Etat de la jeunesse des sports et de l'Education Populaire (DEJEPS).

Il a pour mission d'élaborer le projet pédagogique en tenant compte des réalités socio-économiques. Il doit s'assurer sur le terrain que ces objectifs sont bien atteints en sachant fixer des échéances à court ou long terme, et des moyens d'évaluer les actions menées.

Il assure la formation de l'équipe, anime, organise et motive l'équipe.

Il a pour tâche de mettre en place le projet de fonctionnement de l'accueil, de veiller à ce que celui-ci soit respecté et d'assurer des missions d'animation, de formation, d'évaluation, d'encadrement, d'information auprès de son équipe d'animation.

Son rôle :

- être responsable de l'organisation matérielle et pédagogique
- être formatrice et dynamique
- assurer les réunions pour permettre la cohésion de l'équipe
- traduire par une action concrète les orientations municipales envers l'enfance définie par le projet éducatif locale
- mettre en place le projet de fonctionnement
- veiller au bon fonctionnement du projet pédagogique

- savoir faire remonter le problème rencontré
- accueil du public

## **FONCTIONNEMENT**

### **LE RASSEMBLEMENT**

Les animateurs feront preuve d'imagination, d'innovation pour sensibiliser les enfants sur le déroulement de la journée et lancer les différents temps d'animation.

### **TEMPS D'ANIMATION**

Les animateurs auront la tâche d'animer ces moments, en s'adaptant, ainsi proposer un large panel d'activités, aussi de faire participer les enfants dans la préparation de l'activité, le rangement et pas seulement l'activité en elle-même.

### **LE REPAS**

Les animateurs se répartiront équitablement par groupe dans les différentes salles de restauration et commenceront à déjeuner.

Ils sont garants du bon déroulement du repas. Chaque enfant désirant se rendre aux toilettes doit être accompagné.

### **LA SIESTE ET LES TEMPS CALMES**

Le repos est un moment important pour la croissance d'un enfant cela lui permet de retrouver des forces, de récupérer de son activité, de se construire. Pour cela, les enfants devront être en condition pour appréhender ce moment. Un temps calme sera donc mise en place (petites histoires, départ aux toilettes par petit, petit groupe, aide au rangement de leurs affaires et accompagnement individuel vers le dortoir)

Les tous petits seront amenés à se reposer et à essayer de s'endormir. Les enfants de plus de 4 ans choisiront de se relaxer ou d'aller en temps calme (activités manuelles, contes, jeux de société et construction...).

Un enfant qui ne veut pas dormir, nous essayerons de voir avec lui s'il est fatigué, s'il n'a vraiment pas envie, il est inutile de le forcer, d'une part car il va mal le vivre, d'autre part il pourrait déranger les autres enfants. Il sera alors orienté dans les salles de temps calmes.

## LE REVEIL

L'animateurs et en permanence à la disposition des enfants, pour les aider et les accompagner à se chausser, enfiler les manteaux, passage aux toilettes...

## LE GOUTER

Le goûter est pris à partir de 16h l'enfant goûte dans le calme et à son rythme. Les animateurs serviront le goûter, veilleront aux différentes allergies alimentaires et partageront ce moment avec les enfants. Il est possible de se goûter par petits groupes.

## LES SOINS

Pour soigner les petits bobos, allonger les enfants en cas de mal de ventre, de fièvre, de fatigue.

Sur le cahier d'infirmerie, il est nécessaire de noter toutes interventions effectuées sur un enfant.

Chaque groupe aura la gestion des produits de soins, du rangement de l'infirmerie, des traitements médicamenteux (PAI, ventoline et tout traitement nécessitant une ordonnance).

De même lors des sorties, ils auront en charge la gestion et la vérification de la trousse de secours.

En cas d'incident grave, il est impératif d'appeler en premier lieu **les pompiers** puis la direction qui joindra les parents.

## 17H00

Les parents peuvent commencer à récupérer les enfants.

La direction ou un animateur est présent à l'accueil pour noter tous départs et signaler tous incidents.

Si une personne ou un parent que nous ne connaissons pas vient chercher un enfant, nous devons demander la pièce d'identité et vérifier sur les fiches de liaison son autorisation; sinon prévenir le tuteur de l'enfant.



## RANGEMENT

Pour le bon fonctionnement de la structure, les animateurs doivent ranger au fur et à mesure (leurs activités, leurs salles, les affaires des enfants, les lieux de vie comme la cuisine après le temps de pause, leurs tasses à café....);

***Le rangement est le reflet de notre image.***

## 17H A 18H30.

Différents coins (coin jeux de société, coin jeux de construction, coin dessins..) accueillent les enfants pour jouer, ils peuvent aussi feuilleter des livres...

La direction fera en fin de cycles l'évaluation des animateurs. Tout au long du mois des entretiens individuels seront mis en place selon le besoin de chacun.

## LES TEMPS DE PREPARATION

Les temps de réunion : 2h

- Pour présenter et adhérer au projet pédagogique de la structure.
- Déterminer le fil conducteur, les thèmes, l'histoire, les activités, les sorties, les besoins en matériels.

Pour une bonne cohésion d'équipe, les réunions sont obligatoires.

## **JOURNEE TYPE**

Une après-midi à l'accueil de loisirs...

11h30/11h40 : réception des enfants

11h30/12h : jeux libre ouverture de la cour.

12h00/13h : repas

### **TEMPS CALME :**

13h/14h : moyen /grand

13h/15h : petit

### **ACTIVITE :**

14/16h : moyen /grand

15h/16h : petit

16h/16h30 : gouter

16h30 : reprise d'activité

17h00 : accueil du soir activité libre

18h30 : rangement



## POUR FINIR...

### LE NON NEGOCIABLE

L'usage de l'alcool et de drogue est **STRICTEMENT** interdit.

Aucune violence physique, verbale ou morale à l'encontre des enfants comme des adultes.

Pas de cigarettes devant les enfants (un espace adapté est défini avec la direction)

Tenue vestimentaire et langage corrects et adaptés

Pas de manquement à la ponctualité

Les pratiques et appartenances religieuses ne doivent pas entraver le bon fonctionnement de l'accueil qui est laïc.

L'usage du téléphone portable est interdit pendant les heures de travail, sauf urgence ou sur la demande des directrices lors des sorties.

Les échanges amoureux ne doivent pas transparaître sur le lieu et le temps de travail.

La discrétion, droit de réserve.

